

Libin, le 5 juin 2019

ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

Le Collège,

Attendu que des travaux de raccordement d'eau doivent être réalisés à la rue de la Colline par le service travaux de la commune le jeudi 6 juin 2019,

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation,

Vu l'urgence,

ARRETE :

Article 1: La circulation sera interdite à la circulation à la rue de la Colline à Transinne, dans les deux sens, le jeudi 6 juin 2019, à l'exception des riverains. L'interdiction concerne le tronçon entre le carrefour de la rue de la Barrière et la route qui conduit au manège (voir plan çï-joint).

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la route qui conduit au manège.

Article 3 : La déviation et la signalisation seront mises en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.M. du 07.05.1999, à l'exclusion de toute autre.

Article 4 : La signalisation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

Article 5 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Par le Collège,

La Directrice générale,



E. DUYCK



La Bourgmestre,



A. LAFFUT

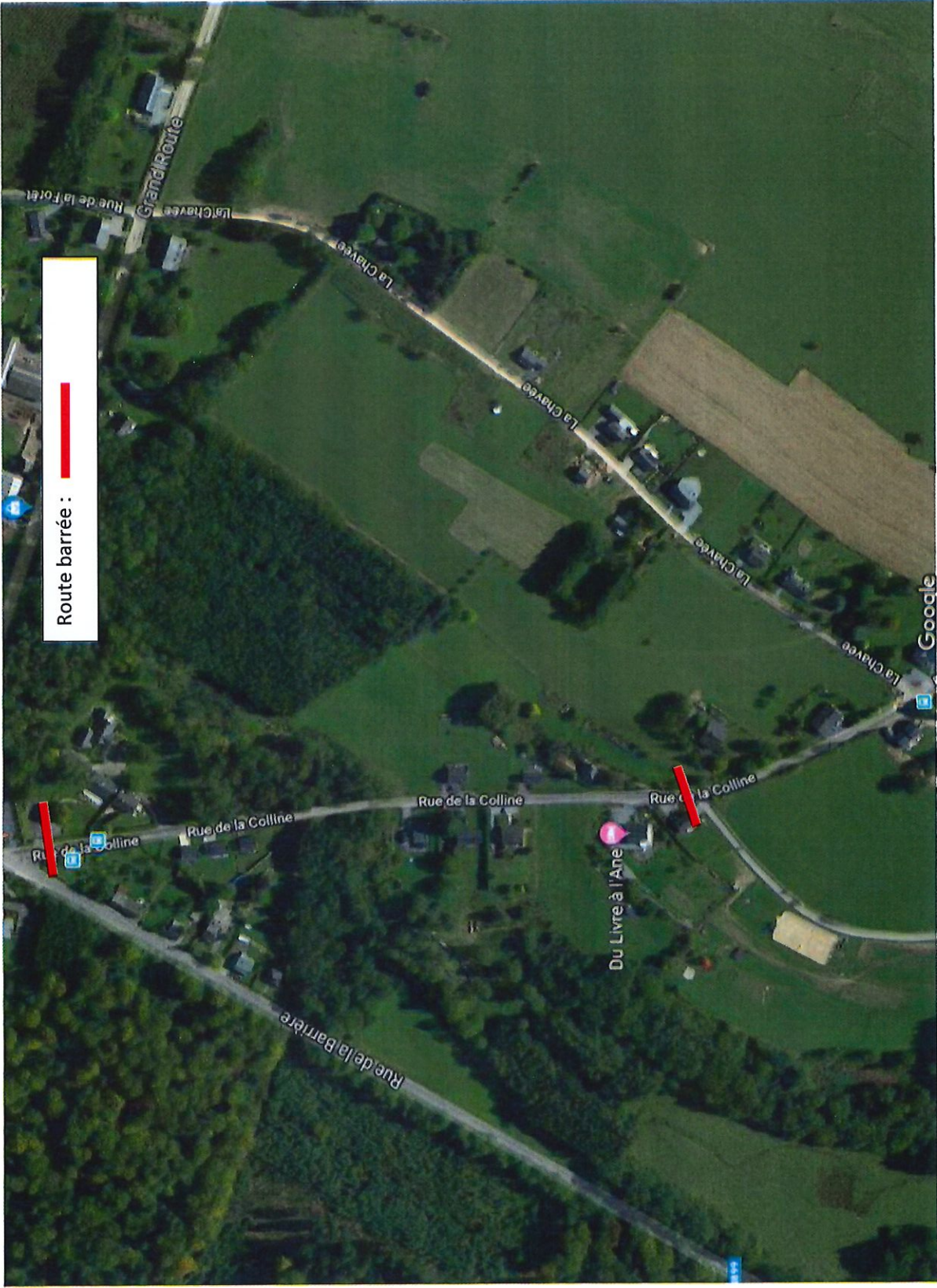
**Commune de
6890 Libin**

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be



Route barrée : 